

## Compte rendu de séance

### Séance du 28 Septembre 2020

L' an 2020 et le 28 Septembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle de la mairie sous la présidence de LEROUX Bruno Maire

**Présents** : M. LEROUX Bruno, Maire, Mmes : BIZET Mireille, DUVAL Brigitte, FAYEL Magali, FOURNIER Sophie, OZEL Agnès, MM : BESLON Bruno, DOMINGUES Bruno, LAMERANT Dominique, LEVAVASSEUR Franck

Absent(s) ayant donné procuration : Mme ROUSSEL Gwenaëlle à Mme FAYEL Magali,  
M. REBOUD Thierry à M. LEVAVASSEUR Franck

Absent(s) : Mme GILLOUARD Anne-Reine, M. LE PECHOUX Patrice

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 23/09/2020

**Date d'affichage** : 23/09/2020

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture  
le : 30/09/2020

et publication ou notification  
du : 30/09/2020

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BIZET Mireille

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Commissions Communale Annule et remplace la délibération numéro 2020-017 - 2020-028

Délibération sur la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs - 2020-030

Adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, de la Communauté de Communes de Pays de Bray et de la communauté de Communes de la Picardie Verte au Syndicat d'Énergie de l'Oise - 2020-031

Syndicat d'Énergie de l'Oise – Rapport d'Activités 2019 - 2020-032

Dispositif « Pass permis citoyens » : partenariat avec le Conseil départemental - 2020-033

Délibération pour autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché avec la société EUROVIA concernant les travaux de la sécurité routière. - 2020-034

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès du Conseil Départemental de l'Oise - 2020-035

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de l'État (DETR) - 2020-036

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de la Région Hauts-de-France - 2020-037

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de l'ADEME - 2020-038

Présentation des devis concernant le remplacement des fenêtres de l'école et de la salle d'activités - 2020-039

Présentation des devis concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives - 2020-040

Délibération sur la modification du titulaire du marché initial concernant les travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie - 2020-041

Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès du Conseil Départemental de l'Oise - 2020-042

Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès de l'État (DETR) - 2020-043

Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès de la Région Hauts-de-France - 2020-044

Commissions Communale Annule et remplace la délibération numéro 2020-017  
réf : 2020-028

#### CHEMINS RURAUX :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LREOUX et Messieurs Franck LEVAVASSEUR, Bruno BESLON, Dominique LAMERANT, Patrice LE PECHOUX

**Comité consultatif** : Monsieur Laurent COET

#### FETES & CEREMONIES :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Monsieur Franck LEVAVASSEUR, Madame Agnès OZEL et Madame Gwenaëlle ROUSSEL

**Comité consultatif** : Madame Marion LEVAVASSEUR

#### EGLISE ET CALVAIRE :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Franck LEVAVASSEUR, Dominique LAMERANT, Bruno DOMINGUES et Madame Anne-Reine GILLOUARD

**Comité consultatif** :

#### BATIMENTS :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Bruno BESLON, Dominique LAMERANT, Thierry REBOUD et Bruno DOMINGUES et Madame Sophie FOURNIER

**Comité consultatif** :

TRAVAUX :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Bruno BESLON, Dominique LAMERANT, Patrice LE PECHOUX et Bruno DOMINGUES et Mesdames Sophie FOURNIER, Magali FAYEL, Brigitte DUVAL et Mireille BIZET

SECURITE DU VAILLAGE :

**Titulaires** : TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL

**Comité consultatif** : Monsieur Laurent COET

FLEURISSEMENT DU VILLAGE :

**Titulaires:** Le Maire Bruno LEROUX et Mesdames Mireille BIZET, Gwenaëlle ROUSSEL et Magali FAYEL

**Comité consultatif** : Madame Stéphanie PETIT

COMMUNICATION :

**Titulaires:** Le Maire Bruno LEROUX et Mesdames Agnès OZEL, Anne-Reine GILLOUARD, Mireille BIZET et Gwenaëlle ROUSSEL

**Comité consultatif** :

ANCIEN COMBATTANTS :

**Titulaires:** Le Maire Bruno LEROUX et Mesdames Agnès OZEL et Sophie FOURNIER

CIMETIERE :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Franck LEVAVASSEUR et Madame Anne-Reine GILLOUARD

**Comité consultatif** : Monsieur Jean-Pierre ROUILLON

FINANCES :TOUT LE CONSEIL – PAS DE COMITE CONSULTATIF

APPELS D'OFFRES :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX, Messieurs Franck LEVAVASSEUR et Thierry REBOUD et Madame Sophie FOURNIER

**Suppléants** : Monsieur Dominique LAMERANT et Mesdames Agnès OZEL et Mireille BIZET

**PAS DE COMITE CONSULTATIF**

URBANISME :Le Maire Bruno LEROUX, Messieurs Bruno DOMINGUES, Patrice LE PECHOUX et Franck LEVAVASSEUR

**PAS DE COMITE CONSULTATIF**

GESTION DU MATERIEL COMMUNAL :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Bruno BESLON, Dominique LAMERANT et Mesdames Sophie FOURNIER, Magali FAYEL

**PAS DE COMITE CONSULTATIF**

GESTION DU CANTONNIER : Le Maire Bruno LEROUX et Messieurs Bruno BESLON, Bruno DOMINGUES, et Franck LEVAVASSEUR et Madame Magali FAYEL

ETAT CIVIL :

**Titulaires** : Le Maire Bruno LEROUX et Monsieur Bruno BESLON et Mesdames Magali FAYEL et Gwenaëlle ROUSSEL

CONSEILLER DEFENSE : Monsieur Thierry REBOUD

SECTEUR LOCAL D'ÉNERGIE :

**Titulaire** : Le Maire Bruno LEROUX

SMOTHD :

**Titulaire** : Le Maire Bruno LEROUX

**Suppléant** : Monsieur Bruno Beslon

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération sur la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs  
réf : 2020-030

Le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer les personnes suivantes :

**Titulaires :**

- Agnès OZEL
- Magali FAYEL
- Bruno BESLON
- Mireille BIZET
- Thierry REBOUD
- Sophie FOURNIER
- Claude MURZEAU
- Guillaume DUCHENNE
- Jean-Pierre ROUILLON
- Claude ALLAIS
- Sylviane LAUDE
- Denis HORCHOLLE

**Suppléants :**

- Gilbert MAIGRET
- Pascal ANSEL
- Adeline ANSEL
- Mickaël AUGUSTO
- Edewige LEMAITRE
- Daniel MICHEL
- Brigitte DUVAL
- Anne-Reine GILLOUARD
- Patrice LE PECHOUX
- Bruno DOMINGUES
- Franck LEVAVASSEUR
- Dominique LAMERANT

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, de la Communauté de Communes de Pays de Bray et de la communauté de Communes de la Picardie Verte au Syndicat d'Énergie de l'Oise  
réf : 2020-031

Monsieur le Maire expose que les Communautés de Communes des Lisières de l'Oise, du Pays de Bray et de la Picardie Verte, par délibération respective en date du 12 décembre 2019, du 21 janvier 2020 et du 13 février 2020, ont sollicité leur adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors travaux)
- Maîtrise d'ouvrages des travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Lors de son assemblée du 17 février 2020, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes de Pays de Bray et de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur ces adhésions.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

**APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la Communauté de Communes de la Picardie Verte au SE60.

:

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Le Maire informe que le syndicat d'Énergie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2019.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ; « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

**Le Conseil Municipal**, ouïl'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2019 du Syndicat d'Énergie de l'Oise.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Dispositif « Pass permis citoyens » : partenariat avec le Conseil départemental  
réf : 2020-033

M. le Maire expose que par courrier du 12 mai 2015, le Conseil départemental a proposé aux collectivités un partenariat dans le cadre du « Pass permis citoyen ».

Jusqu'à présent, le Conseil départemental accordait une aide de 400€ aux jeunes de conditions modestes (sous conditions de ressources) et ce sans contrepartie, pour leur permettre de passer leur permis. Désormais, le Conseil départemental accordera 600€ pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la participation de la commune au dispositif et autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération pour autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché avec la société EUROVIA concernant les travaux de la sécurité routière.  
réf : 2020-034

**Vu** le projet d'aménagements de sécurité n° 1, 2, 3, 5, 6a, 6b et 7 dans la traverse d'agglomération (RD 129),

**Vu** le budget communal prévoyant les crédits nécessaires à ce projet,

**Vu** la Loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) n°96-1236 du 30 décembre 1996, article 20, codifié au Code de l'Environnement par l'article L.228-2, qui impose de mettre au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous formes de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

**Considérant** que dans le cas présent, il s'agit de réaliser des travaux de pose de bordures et de réfection de trottoirs avec un cheminement aux normes PMR,

**Vu** que l'emprise ne permet pas d'affecter un couloir réservé à la circulation des cycles ;

**Vu** que la Commune ne dispose pas de plan de déplacements urbains et, donc, n'a aucune continuité d'aménagement cyclable à assurer,

**Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :**

**Décide** la non-réalisation d'aménagement cyclable le long de la RD 129,

**S'engage** à respecter les règles et les normes en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite prescrites par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

**Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces contractuelles de l'opération avec l'entreprise EUROVIA PICARDIE dans la limite des crédits portés au budget communal.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès du Conseil Départemental de l'Oise  
réf : 2020-035

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, pour financer les travaux concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités et dont le montant s'élève à 26 830 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de l'État (DETR)  
réf : 2020-036

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de l'État (DETR), pour financer les travaux concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités et dont le montant s'élève à 26 830 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de la Région Hauts-de-France  
réf : 2020-037

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de la Région Hauts-de-France, pour financer les travaux concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités et dont le montant s'élève à 26 830 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités auprès de l'ADEME  
réf : 2020-038

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de l'ADEME, pour financer les travaux concernant le remplacement des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à l'école et dans la salle d'activités et dont le montant s'élève à 26 830 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Présentation des devis concernant le remplacement des fenêtres de l'école et de la salle d'activités  
réf : 2020-039

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et une abstention de prendre l'entreprise VEXIN BATIMENT pour un montant de 20 225 Euros HT concernant les fenêtres de l'école

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et une abstention de prendre l'entreprise VEXIN BATIMENT pour un montant de 6605 Euros HT concernant les fenêtres de la salle d'activités

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : 1)

Présentation des devis concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives  
réf : 2020-040

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et une abstention de prendre l'entreprise BETOURNÉ THOMAS pour un montant de 46 379,82 Euros HT concernant la réfection de la toiture de l'église

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et une abstention de prendre l'entreprise BETOURNÉ THOMAS pour un montant de 25 949,10 Euros HT concernant la réfection de la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstention : 1)

Délibération sur la modification du titulaire du marché initial concernant les travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie  
réf : 2020-041

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer le marché prévu à la base avec l'entreprise Monsegu à l'entreprise Ramery concernant les travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie.

En date du 30 novembre 2019, la société MONSEGU a cédé, avec effet au 1er décembre 2019, à la société RAMERY ENVELOPPE.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)



Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès du Conseil Départemental de l'Oise  
réf : 2020-042

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, pour financer les travaux concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives et dont le montant s'élève à 72 328,92 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès de l'État (DETR)  
réf : 2020-043

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de l'État (DETR), pour financer les travaux concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives et dont le montant s'élève à 72 328,92 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives auprès de la Région Hauts-de-France  
réf : 2020-044

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de la Région Hauts-de-France, pour financer les travaux concernant la réfection de la toiture de l'église, la toiture de la salle d'activités et la toiture de la salle d'archives et dont le montant s'élève à 72 328,92 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**Complément de compte-rendu:**

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 29/09/2020  
Le Maire  
Bruno LEROUX

A circular blue stamp with the text "MAIRIE DU VAUROUX" around the top and "OISE" at the bottom. In the center of the stamp is a stylized emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "B. Leroux".